CHARTE UTILISATION
DE LA PLATEFORME DE DÉSIGNATION DES ARBITRES
ET DE SCORE

Ratifiée par le Bureau Exécutif de la FFVoile le 12 septembre 2026

Version 4 septembre 2026

En ma qualité d'Arbitre ou de Commissaire aux Résultats FFVoile ou de Président de club (ou personne ayant reçu délégation), et dans toutes mes activités d'arbitrage, de commissaire aux résultats, de gestion de l'équipe d'arbitrage des compétitions, j'accède à la plateforme de désignation des arbitres et à SCORE avec différents niveaux au regard de mes qualifications et de mes fonctions.

Au regard de ces accès, je m'engage à :

1. N'utiliser la plateforme de désignation des arbitres que dans le cadre de mes activités d'arbitrage ou de commissaire aux résultats FFVoile ou de gestionnaire de l'équipe d'arbitrage en conformité avec mes qualifications ou fonctions.
2. De ne communiquer à personne les données à caractère personnel disponibles sauf pour faciliter les échanges ou les déplacements des arbitres ou commissaire aux résultats.
3. D'enregistrer un code d'accès à la plateforme répondant aux critères de robustesse éprouvé et d'utiliser la double identification quand elle sera effective.
4. De ne communiquer mes codes d'accès à personne.
5. De signaler tout problème de connexion, perte ou vol de mon mot de passe à la CCA (cca@ffvoile.fr) ou au service informatique à l'adresse suivante informatique@ffvoile.fr.
6. De ne pas modifier les résultats des régates auxquels j'ai accès une fois le classement général validé par le président du comité de course et mis en ligne sur le site fédéral, sauf pour compléter des données relatives à la composition de l'équipage des bateaux ou à la suite d'une décision du jury d'appel.

Je soussigné (e)..... accepte les termes de la charte d'utilisation de la plateforme de désignation des arbitres et de SCORE ci-dessus.

Date et signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - www.ffvoile.fr